

cial pour l'exercice 1917-1918, le Gouvernement pourrait peut-être encore prétendre qu'il ne fait qu'accomplir un devoir public. Mais du moment que le crédit affecté à la construction de ce quai n'est inscrit qu'au budget supplémentaire, lequel a été déposé après que le Gouvernement eut décidé de faire des élections générales, nous sommes tous en mesure de nous rendre compte du motif qui a fait agir le ministre. S'il fût une époque où le Gouvernement devrait abandonner toute idée de faire exécuter de nouveaux travaux publics, c'est bien celle que nous traversons en ce moment. Je propose donc—et je suis prêt à assumer toute la responsabilité que comporte ma proposition—que le ministre raye ce crédit du budget.

M. CARROLL: Je connais l'endroit où ce quai est situé, et l'ingénieur qui a fait rapport au ministre qu'il y a sept quais à East-Bay a en vue sept fois plus qu'il n'aurait dû en voir. Il n'y a pas sept quais à East-Bay. Il y a trois ans j'ai adressé au Gouvernement une requête de la population à la tête de East-Bay, demandant des réparations à un quai qui rendait de grands services et qui est à proximité de l'église près de laquelle la population presque toute entière est établie. Le ministère des Travaux publics ne s'est pas occupé de l'affaire et, comme résultat, ce quai est en ruines, et n'est plus d'aucune utilité.

Le ministre possède-t-il un plan indiquant comment ceux qui se serviront de ce quai pourront atteindre la voie publique? Il se trouvera à environ deux milles et demi du grand chemin et il n'y a aucun moyen de communication entre les deux. Si le ministre désire construire un quai qui rende des services à cette population, il devrait réparer l'ancien quai qu'on a laissé tomber en ruines. Au lieu d'avoir sept quais, nous en avons un du côté sud de East-Bay, dans la circonscription que je représente, et un sur le côté nord, dans la division électorale de Cap-Breton-Nord. Il y a certainement erreur dans le rapport.

M. BRADBURY: C'est bien malheureux. Il devrait y avoir plus de quais à cet endroit.

M. CARROLL: Je ne me plains pas de ce que l'on veuille construire ce quai. Naturellement mon collègue est parfaitement renseigné sur cette question, lui qui sait tout ou prétend tout savoir. Pour ma part je me contente de donner au ministre des renseignements que je crois lui être utiles. Je

[M. KYTE.]

répète que je ne m'oppose pas à l'adoption du crédit.

M. MORPHY: L'honorable député de Richmond (M. KYTE) demande qu'il soit retranché.

M. CARROLL: Si l'honorable député (M. Bradbury) se mêlait de ce qui le regarde et se bornait à renseigner le ministre, comme je le fais, il s'en trouverait mieux. Je ne l'interromps pas quand il traite de questions concernant sa circonscription. Le ministre des Travaux publics devrait étudier de nouveau cette affaire et tenir compte de la requête qui lui a été envoyée il y a trois ans et dans laquelle on lui demandait des réparations au quai qui est à la tête de la baie, à East-Bay. Le sous-ministre se rappelle peut-être cette requête qui était signée par la plus grande partie de la population, le curé de la paroisse en tête.

L'hon. M. REID: Je n'ai pas d'autres renseignements que ceux qui sont ici et les fonctionnaires du département m'ont remis ce rapport de l'ingénieur du district qui conseille l'érection de ce quai. D'après ce que je comprends, ce quai se trouverait dans la circonscription de l'honorable député préopinant.

M. CARROLL: Oui.

L'hon. M. REID: J'ai ici les plans de ce quai. L'honorable député prétend-il qu'il n'est pas nécessaire et demande-t-il que le crédit soit retranché? Si c'est ce qu'il demande, je me rendrai à son désir.

M. CARROLL: Si le ministre m'assure qu'il s'occupera du quai du Gouvernement, sur le côté sud de East-Bay et qu'il y consacra l'argent qu'il se propose de dépenser pour un nouveau quai, je me déclarerai satisfait.

L'hon. M. REID: Je ne puis pas faire une pareille promesse, car nous ne pouvons pas dépenser d'argent pour des réparations à un quai, à moins qu'un crédit ne soit voté à cette fin. Si ce crédit est retranché, la question des réparations à l'ancien quai devra être étudiée, et si la situation est telle que le décrit l'honorable député, un autre crédit pourra être inscrit dans le budget de la prochaine session.

M. CARROLL: Pour ma part, je consens à ce que le crédit soit retranché.

L'hon. M. REID: Je le retrancherai.

M. CARROLL: Il s'agit d'une somme de \$2,200. Un quai à cet endroit ne serait d'aucune utilité. Le ministre ne doit pas